

Réf: Dossier 378446

Avis de constitution

SOCIETE « PHENIX VISION »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE NOUVEAU CHU, Lot
5132, Ilot 447

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 07/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PHENIX VISION »

Objet :

- Régie publicitaire;
- Confection et fabrication de support publicitaire;
- Import-Export;
- Bâtiment travaux publics;
- Adduction d'eau, route, forage, topographie;
- Divers prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE NOUVEAU CHU, Lot 5132, Ilot 447

Dirigeant(s) M GUEU TAKADO PACOME EVARISTE
(GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2025-B13-01342 du 11/02/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe n°09001/GTCA/RC/2025 du 11/02/2025

